

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'ultimatum: paiement et désarmement. — Soumission de « principe ». — Écrit la « Gazette de Voss » !... Comment se ferait le règlement. Rien de définitif n'est possible si les Alliés ne saisissent pas des gages. Que Lloyd George veuille bien méditer la courageuse appréciation de la « Morning Post ». — Un « bulletin hellénique » en France. L'aplomb du monarque félon qui fit assassiner nos marins.

L'ultimatum à l'Allemagne doit assurer quelques satisfactions aux Alliés, notamment : le paiement d'une somme fixée à 132 milliards et le désarmement des vaincus.

Cette dernière condition est capitale. Aucune paix durable n'est possible, en Europe, aussi longtemps que nous n'aurons pas l'assurance que la formidable machine de guerre de la Prusse est détruite.

L'Allemagne sera-t-elle désarmée ? Serons-nous payés ?

Il ne faut pas croire que la convention de Londres laisse l'Entente sans inquiétude à ce double point de vue. On connaît la perfidie de la Prusse. Aucune promesse ne lui coûtera. La Gazette de Voss ne conseille-t-elle pas, sous la signature de M. Bernhardt, une soumission de principe ! « On doit présumer, dit ce journal, qu'un ministre constitué sur les bases de la coalition actuelle ne peut pas prendre d'autre décision que d'accepter, en principe, les exigences de l'Entente... »

Il y a des chances que les Alliés ne se contentent pas d'une adhésion de principe. Ils sont payés pour savoir ce que valent les promesses de Berlin. Mais aurons-nous assez longtemps, en notre pouvoir, des moyens coercitifs pour garantir le versement de la dette jusqu'au dernier centime ? Cela n'apparaît pas dans l'accord de Londres.

Il est vrai, objectera-t-on, que l'Allemagne doit, en vertu de la décision de Londres, payer la somme due en remettant aux Alliés des bons, portant intérêt, qui seraient souscrits par le gouvernement du Reich, à des dates stipulées d'avance. Ces bons seraient munis de coupons et négociables.

À première vue, le règlement paraît séduisant, les bons pourraient être remis aux nations alliées proportionnellement à la part fixée pour chaque pays (52 0/0 pour la France) et chacun d'eux n'aurait qu'à négocier ces bons pour réaliser son avoir.

Les bons sont garantis par certaines recettes du Reich. C'est parfait si nous avons le pouvoir de contrôler et d'encaisser ces recettes jusqu'à liquidation complète du paiement !... Voilà donc les Alliés en possession de leurs bons. A quelle Bourse seraient-ils négociables ? Qui oserait espérer qu'une Bourse quelconque de l'ancien ou du Nouveau Monde les négociera au pair. Si cela n'est pas, chaque pays devra chercher des acquéreurs en supportant les frais des opérations de banque, ce qui ne sera pas négligeable !...

La solution apparaît donc comme très simple sur le papier et d'une singulière difficulté dans l'application. « Dans notre idée, écrit avec raison Gauvain des Débats, il s'agissait au contraire d'exercer sur l'Allemagne une pression matérielle assez forte pour la déterminer à tirer son argent de ses bas de laine, de ses caisses d'épargne et de ses banques, et à chercher des prêteurs au dehors comme la France l'a fait après 1815 et 1871. Dans le système adopté à Londres les rôles sont renversés. L'argent allemand continuera de circuler et de produire en Allemagne tandis que le nôtre sera consacré à la reconstitution des régions dévastées... »

Avant de nous réjouir sans réserve du résultat de la convention, il convient donc d'attendre l'application pratique du système voté à Londres !

Du moins, pour le désarmement, la réalisation de la volonté alliée est-elle plus certaine ?

Il y a quelques semaines à peine, M. André Lefèvre signalait à la tribune de la Chambre, que l'Allemagne refusait de détruire ses ateliers de chargement d'obus, en dépit des in-

junctions très nettes du traité de Versailles. Deux jours après, un de nos confrères publiait la traduction d'une série d'annonces parues dans le « Konfektionär » de Berlin, journal industriel d'un tirage très élevé. Nous apprenions ainsi qu'ON demandait à l'industrie des fournitures militaires multiples : « draps de troupe : 200.000 couvertures de laine pour hôpitaux militaires, livrables en 6 ou 8 semaines ; toiles de tente felt-grau ; uniformes en treillis ou étoffes pour confectionner ces uniformes ; etc., etc. »

Pourquoi ces préparatifs si la Prusse a des sentiments pacifiques ?... Si l'on veut bien rapprocher cette information des études publiées par le colonel Rebol, attestant que le Reich poursuit, en le camouflant savamment, l'armement du pays ; si l'on songe aussi que des bandes armées sont massées à la frontière silésienne, que leur audace va jusqu'à arrêter — en Silésie — un capitaine français, relâché depuis, on est bien forcé de reconnaître qu'il y a du chemin à parcourir pour obtenir le désarmement de la Prusse.

Il faut chercher et supprimer les innombrables dépôts clandestins d'armes et de munitions ; il faut fermer les usines qui fabriquent des armes nouvelles ; il faut arrêter la fabrication intense des avions « civils » qui seraient, en quelques heures, transformés en redoutables engins de guerre prêts à détruire Londres et Paris.

Il faut, en un mot, persuader le peuple allemand qu'il est bien vaincu. Il n'en croit rien. On l'a perfidement entraîné dans cet esprit qu'il a dû céder devant un mouvement révolutionnaire intérieur, mais que l'heure de la revanche sonnera bientôt en raison de la faiblesse et de la division des vainqueurs.

Nous pouvons dé tromper le Reich. Il suffit de le vouloir et d'agir.

« L'émoi des partis allemands en voyant, à la veille du 1^{er} mai, la France décidée à employer la force, écrit le Comité Duplex, est à cet égard significatif. Supposez que les rôles aient été intervertis et que nous ayons été vaincus. Il y a longtemps que toutes les ressources de la France, y compris les encaisses en or ou en valeurs des banques privées, auraient été confisquées par l'Allemagne. Celle-ci aurait procédé pour la France comme elle rêvait de le faire avant la bataille de la Marne pour Paris ; elle l'aurait divisée en secteurs et chaque secteur aurait été systématiquement rançonné, détruit au besoin, à la moindre velléité de résistance, au plus petit indice de retard dans l'exécution des conditions imposées. »

Nous attendons toujours pour agir. Quoi ? on ne sait pas, que l'entente se fasse entre alliés ou que quelques-uns d'entre eux soient tout à fait ruinés ? Il n'y a encore rien de réglé pour la Haute-Silésie, les choses les plus simples s'éternisent.

Des signatures ? Qu'est-ce que cela peut faire à nos ennemis d'en donner ? L'Allemagne n'est-elle pas le pays du « chiffon de papier » ? Ce qu'il nous faut, ce sont des gages effectifs, réels. Pour une fois que l'arme est à la disposition de celui qui est autorisé à en faire usage, pourrait-on lui refuser l'autorisation, dans l'intérêt général, de ramener nos ennemis à la nette compréhension de cette vérité : Qui casse les pots les paye.

Nous persistons donc à penser, en dépit de l'optimisme affiché par Lloyd George, que rien de définitif ne sera possible sans des gages qui nous garantiront contre toute surprise de la Prusse perfide.

Qu'on n'oublie pas à Londres la courageuse appréciation de la Morning Post :

L'Angleterre a obtenu tout ce qu'elle demandait : destruction de la flotte allemande, livraison de la marine marchande, remise des colonies... La France et la Belgique demandent qu'on restaure leurs provinces ravagées, mais surtout qu'on les autorise à prendre des mesures destinées à garantir leur sécurité.

Ces mesures résident dans la prise de gages jusqu'au jour où l'Allemagne aura payé et désarmé.

Quoi donc, chez les Britanniques ou ailleurs, verrait dans ce programme, des visées impérialistes ?...

Les Grecs ne doutent de rien. Les voilà qui publient en France un

« Bulletin hellénique » — dont nous recevons le 1^{er} numéro — qui a la prétention de nous laisser entendre que les Hellènes travaillent, en Orient, pour les Alliés contre les Boches !

Il paraît même que la grande offensive des héroïques soldats de Constantin a failli réussir. Il ne s'en est fallu que de l'épaisseur « d'un cheveu » !

C'est pourquoi, sans doute, les glorieuses troupes se contentent de cette quasi-victoire détalèrent, ensuite, comme des lapins.

« La campagne de l'armée grecque en Asie Mineure, est une œuvre de salubrité internationale. De son succès dépendent la fin des intrigues allemandes en Orient », telle est la conclusion du 1^{er} article de ce bulletin.

Constantin a un certain aplomb. Il a constamment travaillé pour Berlin, il a fait assassiner nos marins à Athènes ; sa femme télégraphiait au Kaiser, qu'elle espérait, à brève échéance, l'écrasement « de ces sales cochons » — les sales cochons c'étaient les Français !... — et, aujourd'hui, le roi hellène a l'audace de venir quémander notre appui en cherchant à dupes l'opinion par une campagne cynique !...

La France se déshonorerait si elle reprenait des relations amicales avec ce « feld-marchal prussien » qui fit froidement tuer les marins alliés.

Que ses sujets exigent son abdication, on verra ensuite... A. C.

INFORMATIONS

L'Amérique et les Alliés

Les Etats-Unis ayant accepté d'être représentés officiellement dans les conseils des Alliés, les leaders de la Chambre des représentants laissent entendre que la motion Knox déclarant terminée l'état de guerre avec l'Allemagne peut être reléguée au second plan, jusqu'à ce que les grands problèmes, issus de la guerre soient réglés. Cette façon de procéder aurait l'approbation de la commission sénatoriale des affaires étrangères et même l'approbation du président Harding lui-même.

La grève anglaise

La situation reste difficile. Le syndicat des cheminots et celui des transporteurs ont décidé de boycotter les cargaisons de charbons étrangers qui arrivent dans les ports anglais. Les deux organisations publient une déclaration commune affirmant leur désir de soutenir les mineurs en empêchant le déchargement et le transport de telles cargaisons. C'est donc la reprise de la Triple-Alliance, sous une forme moins brutale, mais effective tout de même !

En dernière heure, on semble croire à une fin prochaine du conflit. Les fonds des grévistes sont à peu près épuisés, la misère est grande parmi les mineurs dont la majorité voudraient reprendre le travail.

En Silésie

Un détachement français a été attaqué en Silésie par des civils allemands. Des mesures sont prises par les Alliés pour mettre fin au désordre.

M. Poincaré en Belgique

M. Poincaré a fait à Bruxelles une conférence sur les origines de la guerre. Il a eu un très gros succès.

Les doléances des mutilés de guerre

Dimanche matin, dans la grande salle de la mairie du X^e arrondissement, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association générale des mutilés de guerre. Le général Mallette président, De nombreux délégués représentaient les groupements de province et l'Union fédérale et la Fédération nationale des mutilés.

Le général Mallette a préconisé l'entente entre tous les groupements de mutilés, dont les intérêts sont identiques. Puis, l'assemblée a adopté un vœu demandant aux Chambres un vote rapide de la loi sur les emplois réservés et l'application de l'article 64 de la loi des pensions et relatif aux soins médicaux pour les mutilés.

Election législative

Une élection législative a eu lieu dimanche dans les Hautes-Alpes. M. Planche, radical, a été élu sans concurrent.

CHRONIQUE LOCALE

Paroles de..... Français !!

« L'invasion de la Ruhr, c'est la guerre exterminable du fort contre le faible, du vainqueur contre le vaincu ; c'est une expédition n'ayant pour but que le pillage abject au profit de l'oligarchie militariste la plus insolente et de la féodalité capitaliste la plus réactionnaire qui soit au monde. »

C'est bien un journal français extrémiste de Paris qui s'exprime ainsi.

On ne commente pas une pareille insanité ; le public formulera, lui-même, le commentaire qui convient. Mais avec les Débats nous remarquerons simplement que « l'oligarchie militariste la plus insolente et la féodalité capitaliste la plus réactionnaire qui soit au monde », ce sont les milliers et les centaines de milliers de pauvres gens, dont les champs et les maisons ont été ravagés par l'invasion allemande, et qui attendent que l'envahisseur veuille bien payer la réparation des ruines qu'il a faites. Sans doute, ces malheureux n'apparaissent-ils pas comme très intéressants, et convient-il, aux yeux d'un pur révolutionnaire, que ce soient eux, et non point « la pauvre Allemagne » qui soldent les frais de « l'inexpiable crime de 1914 ! »

Les Boches parlent comme le journal extrémiste français : « L'ultimatum est complètement inacceptable, écrit la Deutsche Zeitung. C'est un devoir envers nos enfants et nos petits enfants que de le refuser. Le devoir de nos — de nos petits-fils et arrière-petits-fils !... — serait de peiner et de trimer sans l'ombre d'un arrêt pour réparer les crimes sauvages des assassins de leurs pères. Elle est propre la morale de nos extrémistes !... »

Légion d'honneur

M. René Monestier, propriétaire de l'Hôtel des Ambassadeurs, est nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

M. René Monestier a fait toute la campagne comme sous-officier et officier de chasseurs alpins.

Est également nommé au titre militaire M. Borel, directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais de Cahors.

Nos meilleures félicitations aux deux légionnaires.

Mutation

M. de Lart de Bordeneuve, capitaine au 500^e régiment territorial d'infanterie, est affecté au 131^e.

M. Delmas et les Mutilés

Par suite d'une erreur de mise en pages, le fil suivant préparé pour un numéro précédent a été oublié sur le marbre. Nous tenons cependant à le donner, car il établit que le sympathique député du Lot n'oublie pas les mutilés.

Au cours de la séance du 28 avril alors qu'on discutait l'interpellation Jada sur la politique du gouvernement à l'égard des anciens combattants, M. Delmas fit l'intéressante observation suivante :

« Avant-hier, à l'issue de la réunion du groupe des députés mutilés, au cours de laquelle nous avons étudié la question du licenciement, dont vient de parler notre collègue, M. Balanant, j'ai rencontré en sortant de la Chambre, un mutilé accompagné de sa femme et de son enfant. »

Je l'ai interrogé. Il m'a déclaré qu'il était sans travail étant victime de la crise de chômage qui sévit actuellement, il m'a appris qu'il existait autrefois à Paris des Centres d'hébergement où étaient reçus dans des baraques en planches les mutilés sans abris et sans ressources.

Je demande à M. le Ministre des Pensions, s'il n'y aurait pas lieu d'envisager la création tant à Paris que dans les grands centres, de cantines-refuges, où seraient reçus momentanément les mutilés et leur famille, sans travail, sans abri et sans ressources. »

Manufacture de tabac

On nous communique l'intéressante lettre suivante de M. Delport, l'actif député du Lot :

Cahors, le 8 mai 1921.

Monsieur le Ministre, En présence de la consommation toujours croissante du tabac en France, j'ai eu l'honneur, comme Président de la Confédération générale des Planteurs, de vous entretenir de la nécessité de construire le plus tôt possible de nouvelles manufactures de tabac.

Aucune décision n'ayant été prise à ce sujet, je viens appeler votre bienveillante attention sur la situation qui atteint de la ville de Cahors et du département du Lot.

Depuis l'invasion du phylloxéra, le département du Lot ne s'est jamais relevé de la crise agricole qui en a été la suite. Il est devenu un des plus pauvres départements de France et sa population qui atteignait 285.000 habitants lors du voyage triomphal de Gambetta dans sa ville natale, il y a quarante ans à peine, est tombée à 175.000 habitants au dernier recensement.

La culture du tabac est en très grand honneur dans tout le Quercy, le produit de cette récolte l'an dernier a dépassé six millions de francs. C'est à Cahors qu'est né le grand mouvement mutualiste qui a donné naissance à la Confédération nationale des Planteurs. C'est à Cahors que, trois fois, se sont tenues les grandes assemblées des revendications de nos planteurs, dans des congrès où se trouvaient réunis les délégués de toutes les Fédérations de France.

Je viens donc vous prier, Monsieur le Ministre, d'accorder à la ville de Cahors une des manufactures de tabac que vous avez l'intention de créer. Depuis que le 7^e de ligne se trouve réuni à Cahors à un seul bataillon, la magnifique caserne Bessières est en partie inoccupée.

Cette caserne, située dans la partie élevée de Cahors, à deux cents mètres de la gare, conviendrait sous tous les rapports pour l'établissement de la nouvelle manufacture.

Un accord serait certainement bien facile pour la cession de cet immeuble à votre ministère.

Je suis persuadé que le conseil municipal de Cahors et le conseil général du Lot s'empresseraient de donner leur adhésion à ce projet.

Vous me permettrez, Monsieur le Ministre, d'insister auprès de vous pour l'adoption de ma demande, qui donnerait à la ville de Cahors cet élan industriel dont elle a besoin et qui lui créerait en même temps des ressources qui lui entraîneraient en partie son ancienne prospérité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L. DELPORT, Député du Lot.

Le Pain

L'Officiel du 8 mai publie la loi relative à l'alimentation en pain :

ARTICLE UNIQUE. — A partir du 15 mai 1921 la circulation des céréales indigènes et des farines à l'intérieur du pays devient entièrement libre.

Les permis de circulation pour les céréales et les farines cesseront d'être imposés non seulement pour les transports effectués par les cultivateurs au moyen d'attelages animés, mais également pour les transports automobiles et pour les transports par voie ferrée et canaux.

Un décret déterminera, avant le 15 mai 1921, les mesures propres à assurer aux cultivateurs l'achat du solde de leur blé provenant de la récolte 1920 au prix fixé par le décret du 12 août 1920.

Enfin !... !

La Fête de Jeanne d'Arc

La fête nationale de Jeanne d'Arc a été violemment contrariée par le temps.

Samedi soir, la retraite aux flambeaux s'ébranlait au moment où la pluie commençait à tomber. L'Avenir Cadurcien, La Diane, les tambours et clairons du 7^e n'en ont pas moins poursuivi l'itinéraire fixé au milieu d'un public nombreux et sympathique.

Devant la Mairie, l'Avenir Cadurcien a joué plusieurs morceaux, vigoureusement applaudis, mais la pluie persistant, les élèves des écoles ne purent se faire entendre au grand regret de la foule qui, stoïque, stationnait sur le boulevard.

Dimanche matin une cérémonie a eu lieu à la Cathédrale. Dans l'assistance : M. Delport, M. le Préfet, M. le secrétaire général et de nombreuses notabilités de la ville. L'Evêque a prononcé un éloquent discours patriotique qui a été fort goûté de l'auditoire.

A 11 heures, a eu lieu la revue des troupes devant la statue Gambetta. Cette partie du programme a obtenu son gros succès habituel.

Les décorations suivantes ont été remises :

Décorations posthumes :

Croix de chevalier de la Légion d'honneur :

A M. Gastal, père du capitaine Gastal de Luzech ;

A M. Derode, fils du chef de bataillon Derode, en mémoire du fils aîné, lieutenant, tué à l'ennemi.

Croix d'officier de la Légion d'honneur :

Chef de musique Michel.

Croix de Chevalier de la Légion d'honneur :

Officier d'administration de 1^{re} classe de réserve : Bonnefous, greffier du Tribunal Civil ;

Officier d'administration de 2^e classe (active) : Michaudel (sous-intendance de Cahors) ;

Lieutenant Layton du 7^e R. I. ;

Lieutenant de réserve Delpech (Directeur au grand Séminaire) ;

Médaille militaire :

Adjudant Lacaze et Le Corre, du 7^e régiment d'infanterie ;

Soldat infirmier territorial Jemmes, de la 17^e section infirmières militaires.

L'après-midi la pluie redoublait, hélas ! Les nombreux cadurciens qui espéraient assister au match de football durent rester chez eux. Seuls les fanatiques — et ils étaient cependant nombreux ! — se rendirent sur le terrain où l'Aviron Cadurcien avait la tâche redoutable de lutter contre le Stade Toulousain universitaire.

Nous laisserons notre collaborateur sportif parler de la partie. Notons simplement, que le succès des joueurs fut grand en dépit d'un jeu rendu pénible par l'état du terrain.

Le soir, la pluie cessa suffisamment pour permettre aux Cadurciens d'aller applaudir l'excellente musique de l'Avenir. Au retour, quelques illuminations intéressantes purent être admirées par la foule, mais la pluie ne tardait pas à s'abattre à nouveau dans nos rues, mettant fin à la fête bien avant l'heure prévue !...

On peut regretter ce contretemps fâcheux, par contre, la campagne était heureuse d'une pluie bienfaisante, abondante et depuis si longtemps désirée... !

Le corps de nos héros

Avant-hier est arrivé, en gare de Cahors, un nouveau convoi de 22 corps de héros lotois tombés face à l'ennemi.

Les honneurs militaires ont été rendus par une section en armes du 7^e, les tambours et les clairons.

M. De Ricard, conseiller de Préfecture représentait l'Administration.

Deux corps ont été laissés à Cahors, celui des jeunes Pendarie et Ernest Malbert, dont les ossements ont eu lieu à Béguins. Les autres ont été acheminés dans diverses communes du département.

Une fois de plus, nous nous inclinons respectueusement devant la dépouille glorieuse de nos héros.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Bro, chef de Division honoraire à la Préfecture du Lot.

Né en 1851, M. Bro entra à la Préfecture le 1^{er} janvier 1871.

Sérieux et travailleur il gravit rapidement les échelons et fut nommé chef de Division en 1888.

Il occupa avec autorité ces fonctions délicates, à la satisfaction de ses chefs et de ses subordonnés, jusqu'en mai 1910, époque à laquelle il prit sa retraite.

M. Bro était un excellent homme. Il jouissait de l'estime générale. On le vit bien aux élections municipales qui suivirent sa mise à la retraite : il fut élu avec une imposante majorité. Malheureusement, son état de santé ne lui permit pas de rendre les services qu'on attendait de lui et, depuis longtemps déjà, il était contraint à une retraite absolue.

Nous prions tous les siens de vouloir bien agréer l'assurance de nos très vives condoléances.

Nous apprenons également le décès de Mme Anais Carrié, belle-sœur de M. Lamoureux, ancien chef de brigade des P. T. T. ambulants.

Nous prions M. Lamoureux et sa famille, de vouloir bien croire à toute notre sympathie.

Le congrès des cheminots

Un congrès des cheminots du P.-O. a eu lieu à Montluçon dimanche dernier.

Les décisions prises sont sans intérêt pour le public. Il faut noter, cependant, que les congressistes ne représentaient que 10.000 employés sur les 70.000 que compte le réseau.

C'est un déchet de 50 0/0 au moins dû à la grève de mai 1920 !...

CHRONIQUE SPORTIVE

STADE TOULOUSAIN et AVIRON CADURCIEN font match nul (8 à 8), 2 essais dont un transformé.

Cahors s'est réveillé dimanche, sous un ciel maussade et pluvieux. Aussi la plus belle partie de rugby de la saison a été gâtée par une pluie tenace qui n'a cessé de tomber que vers la fin de la partie.

Malgré le temps défavorable un public assez nombreux s'est rendu au terrain de Hérault pour encourager nos vaillants joueurs. Ce public fidèle n'eut pas à le regretter car il lui fut permis d'assister à une rencontre superbe et passionnante de bout en bout.

Le résultat de ce match est une victoire pour l'A. C. qui étonna les visiteurs par la science et la rapidité de son jeu.

Nos remerciements au Comité de rugby de l'A. C. qui avait fait des prodiges pour l'organisation de cette rencontre de fin de saison, efforts qui ne furent malheureusement pas récompensés par la grosse recette qu'on espérait.

La partie. — A 4 heures, les deux équipes pénètrent sur le terrain, sous une pluie battante, salués par les braves du public. M. Pasquid dirige les hostilités.

Toulouse donne le coup d'envoi aussitôt suivi d'une mêlée au centre et d'un renvoi en touche. Une échappée de Carrière, bien suivi par Lavigne, échoue sur Combalbert qui descend magistralement ce dernier. Une mêlée à l'avantage de Cahors procure le ball à Prévot qui feinte et effectue une jolie trouée que Clauzolle bloque. Le jeu se poursuit quelques instants dans les 22 toulousains. Cafoillage à la suite duquel Hornières ramasse, voit le trou et s'affale entre les poteaux. Le but est réussi. Ovations. Cahors, 5 points, Toulouse, 0.

Ce succès étonnante les Toulousains. Le ballon bien talonné leur permet de réussir de jolis départs à la main qui soulèvent les applaudissements du public. La défense des bleus est impeccable. Rien ne passe et de judicieux coups de pieds en touche donnent de l'air aux bleus cadurciens. Un nouveau coup de main est mené par les avants toulousains, avec nombreux recatras trompe la défense cadurcienne et Chauraud marque entre les poteaux. Mais aisément transformé. Les deux équipes sont à égalité lorsque le repos est sifflé.

Deuxième mi-temps. — La remise en jeu procure le ball aux lignes arrières cadurciennes qui durant 10 minutes obligent les toulousains à la défensive. Des dribblings conduits en paquets par tout le pack bleu et blanc sont arrêtés péniblement. Peu après un nouvel essai par Cahors élève le score à 8. Cahors, 8 points, Stade Toulousain, 5.

Les visiteurs paraissent stupéfaits de la valeur offensive de notre équipe. Malgré de jolies ouvertures le jeu se maintient dans les 22 toulousains et une descente en dribbling conduit Lavigne à toucher dans ses buts. La pluie a cessé de tomber. Coup franc à l'avantage des Toulousains. Lavigne essaie le but, mais le rate. Sur dégagement d'un avant cadurcien Larrouy, ratrape de volée, attaque, passe à Lavigne qui démarque Ducouso et c'est l'essai que Miquel a failli éviter par un plaquage soigné. Stade Toulousain, 8, Cahors, 8. La fin est sifflée peu après.

Appréciation. — L'équipe toulousaine fit une excellente exhibition. Très vite, elle confectionna un jeu à la main qui plut énormément. Les avants esquissèrent quelques dribblings mais hésitèrent à se coucher sur ceux de leurs adversaires. Chauraud, Lacazedieu, Clauzolle, furent les meilleurs.

Les 3/4 sont très adroits et puissants, à citer Lavigne qui, bien qu'étroitement marqué fit de jolis jeux.

Larrouy n'eut guère à se dépenser. Nous ne devons pas mégarer nos félicitations à toute l'équipe cadurcienne. Les avants, sans distinction, furent superbement dans l'attaque aussi bien que dans la défense.

Prévot fut admirable de vitesse et de décision.

Ollivier, à l'aile, fut bon sur l'homme. Combalbert, Sabatié, Fumat, chaque fois qu'ils eurent le ballon, gagnèrent du terrain, malgré la défense serrée de la ligne adverse.

Miquel fournit une de ses plus belles parties. Dou d'un excellent coup de pied et d'un rare sang-froid il réussit de splendides dégagements en touches. C'est un arrière qui a de l'étoffe, nous dit Larrouy à la fin de match et il sera intéressant de le voir opérer l'an prochain.

L'arbitrage de M. Pasquid fut très, très bienveillant.

Un beau geste

Nous ne saurions passer sous silence le geste d'un cadurcien sportif, désirant garder l'anonymat, qui a versé à la caisse de l'Aviron la somme de 100 francs pour combler le déficit de la journée de dimanche.

Le départ de la classe 19

La plus grande partie du contingent rappelé de la classe 19 est arrivé dans les pays rhénans.

Dimanche, plusieurs trains militaires sont passés en gare de Cahors.

Le contingent du 7^e, qui avait participé à la revue du matin, est parti dans la soirée. Les mobilisés ont fait montre d'entrain et de bonne humeur. Ils savent, d'ailleurs, qu'ils seront maintenus, au maximum, jusqu'au jour où les soldats de la classe 21 seront en état de les remplacer.

Le bruit a couru en ville d'incidents qui se seraient produits au moment de l'embarquement du contingent. Il s'agit uniquement d'un homme pris de boisson qu'on eut quelque peine à mettre dans le train. C'est tout. Mais aucune manifestation ne se produisit, les jeunes soldats étaient, au contraire, d'une belle gaîté et d'un entrain superbe.

Concert-Bal Rectification

Dans notre compte rendu de la soirée de l'Union littéraire artistique, un oubli, indépendant de notre volonté, a fait omettre le nom de M. Salgues qui a débité « le Défilé » avec talent et avec une mémoire impeccable. Tous nos regrets, mais heureux de rectifier.

Cercle Gambetta

Samedi soir, 7 mai, dans la salle du vieux Palais, les membres du Cercle Gambetta offraient un bal, précédé d'un concert pour lequel de très nombreuses invitations avaient été lancées.

Très animée et très réussie, cette soirée réunissait toutes les classes de la Société, et l'on y remarquait des toilettes très brillantes et du dernier goût.

Nos félicitations aux organisateurs et en particulier à M. Gau qui avait pris l'initiative de la soirée.

Boy-Scouts

Dimanche 1^{er} mai, à eu lieu la première sortie des Boy-Scouts cadurciens reconstitués. Les jeunes Eclaireurs avaient revêtu avec joie leur tenue kaki pour cette première excursion qui avait pour but la visite des grottes d'Arcambal.

Arrivés sur les bords du Causse de bonne heure, les Boys montèrent leur camp et préparèrent la soupe qui fut mangée d'excellent appétit. Puis, munis de bougies et de cordes, la descente dans les grottes se fit sans incident et la visite de ces gouffres ténébreux produisit une vive impression sur tous.

Les cascades de rochers amoncelés furent escaladées avec agilité et la curiosité des jeunes Eclaireurs fut mise en éveil par les stalagmites en formation. Le retour s'effectua en chantant, après maintes haltes nécessitées par un appétit sans cesse renaissant.

Les Eclaireurs gardèrent le meilleur souvenir de cette première excursion, qui promet d'être suivie de beaucoup d'autres.

Pour le dimanche et le lundi de la Pentecôte, une excursion dans la vallée du Célé est à l'étude.

En juillet-août, la section des Eclaireurs de Limoges est pressentie pour participer à une excursion collective aux grottes de Lacave.

Ce soir, mercredi 10 mai, réunion à la salle, à 8 heures. Présence de rigueur. Préparation de la sortie de dimanche et de lundi.

Baccalauréat

Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu les 30 juin, 1^{er}, 2 juillet prochain.

Les inscriptions seront reçues dans les secrétariats des Facultés des Sciences et des Lettres du 17 mai au 4 juin inclus.

Est-ce un chien ?

Dans la nuit de samedi à dimanche une hécatombe de lapins eut lieu dans le faubourg Cabessut. De nombreux poulaillers furent visités, mais, seules, les niches à lapins furent mises à mal.

Les portes étaient arrachées ; par endroit, les planches soulevées et les lapins gisaient pêle-mêle sanguinolants ou éventrés. On compte une trentaine... de victimes.

On suppose que le coupable est un chien de chasse.

La Voix du Passé...

Depuis des siècles les malades vont demander la guérison à l'eau de Saint-Martial. Mise en bouteilles elle ira désormais apporter la santé à domicile.

Bégoux

Obsèques. — Lundi ont eu lieu les obsèques de Ernest Malbert, tombé au champ d'honneur.

Une nombreuse assistance, les enfants de l'école accompagnés de leur institutrice, ainsi que de nombreux amis et camarades de Cahors, ont assisté à cette cérémonie. De nombreuses couronnes couvraient le char mortuaire ; l'une d'elles était offerte par la population de Bégoux.

Au cimetière une élève de l'école laïque a récité l'Hymne aux Morts de Victor Hugo et M. Gaven, conseiller municipal, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs, Avant de laisser se reformer cette tombe, autour de laquelle la population bégoussienne, douloureusement émue, se trouve réunie, je voudrais, en son nom, en quelques paroles rapides mais trop imparfaites, vous dire combien nous regrettons le camarade, l'ami toujours prêt à se rendre utile et toujours dévoué aux bonnes causes.

Ernest Malbert est un de ces innombrables martyrs, victimes de la lâche agression de 1914.

Après 4 ans de souffrances sans nom, ayant fait campagne en France, puis en Italie, notre ami revint sur le front français. C'est là qu'il a trouvé une mort glorieuse, au moment où l'ennemi commençait à fléchir et où l'on prévoyait la fin de l'horrible carnage.

Ernest Malbert, tu nous reviens du front pour dormir au milieu de nous ton dernier sommeil. Que la terre natale te soit légère et maternellement accueillante.

Inclinons-nous bien devant ses nobles restes et offrons à sa famille éplorée, à sa vénérable mère, à sa digne épouse l'hommage de notre plus profond respect et de nos plus sympathiques condoléances.

A la famille nous adressons à notre tour, l'expression émue de notre sympathie.

Catus

Election complémentaire. — Hier, dimanche 8 mai, élections au Conseil municipal. Il s'agissait de remplacer deux membres décédés.

M. Perboyre Jacques a été élu par 140 voix ; M. Laombe Baptiste par 114 voix. Le nombre des votants était de 213.

Il ne reste plus qu'à nommer maintenant le maire et l'adjoint.

Cazals

Gendarmes menacés. — Un propriétaire nommé Rivaller, chez lequel M. l'inspecteur des Gendarmes venait opérer des prélèvements de lait, injuria avec la dernière grossièreté ce fonctionnaire. Les gendarmes présents à l'opération étant intervenus furent insultés à leur tour et Rivaller, ne tenant aucun compte de sa colère, alla jusqu'à les menacer avec une fourche.

Cet irascible propriétaire a été mis en état d'arrestation.

Lauzès

Un compatriote. — Un nouveau journal qui parait sous le titre « L'Éclair » vient de se fonder à Paris. Son rédacteur en chef est notre excellent ami et compatriote, M. Georges Duveau, dont la mère, née Mlle Serres, est originaire de Lauzès, et le père M. Robert Duveau, ancien Receveur d'enregistrement à Lauzès, est actuellement Conservateur des hypothèques à La Châtre (Indre).

Dans ce n^o 1 de « L'Éclair » qu'on a bien voulu nous communiquer, nous avons lu avec plaisir un remarquable article, « L'Étrangère », signé de M. Georges Duveau, où l'élevation de la pensée se mêle à la richesse de la prose.

A M. Georges Duveau, nos félicitations et longue vie au nouveau journal qui, affirme-t-on, un vrai succès dans certains milieux parisiens.

A. D.

Réunion. — Dans une salle de la Mairie, aura lieu dimanche prochain 15 mai, à 2 heures (ancienne heure) sous la présidence de M. le Docteur Jardel, une réunion des démobilisés du canton.

Ordre du jour : Situation financière ; questions diverses ; organisation du banquet.

Grézels

Médaille militaire posthume. — La mémoire de notre regretté compatriote René Laval, sapeur au 3^e génie, mort au champ d'honneur le 22 juillet 1918, vient d'être honorée de la citation posthume suivante, qui lui confère la médaille militaire : « Excellent sapeur dévoué et très courageux. »

Mortellement atteint au cours des travaux de passage de la Marne le 22 juillet 1918, après avoir fait héroïquement son devoir. »

Puisse ce témoignage d'admiration être un adoucissement à la douleur de cette famille dont le fils bien-aimé était le seul soutien.

Bannes

Carnet de deuil. — Mercredi dernier 4 mai a eu lieu au cimetière de Bannes l'inhumation de notre ancien instituteur, M. Soulié, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 65 ans.

Dans la commune de Bannes où il ne comptait que des sympathies il laisse d'innombrables regrets. Le nombre considérable d'habitants et de collègues qui l'accompagnèrent à sa dernière demeure, a prouvé à la famille éplorée, la grande part que nous prenons tous au deuil cruel qui la frappe.

Sur la tombe, M. Vidal, Directeur de l'École primaire supérieure de garçons de

St-Géré, au nom de l'administration et de personnel ont adressé à l'adresse en ces termes le suprême adieu au regretté M. Soulié.

« Au nom de l'administration académique du Lot et du personnel enseignant, je viens m'incliner sur cette tombe pour adresser un suprême adieu au maître regretté que fut M. Soulié, enlevé brutalement aujourd'hui à l'affection des siens. »

M. Soulié, désigné au poste de Bannes, il y a quelque trente ans, trouva de bonne heure dans ce poste reposant de ces paysages agréables tous les éléments d'une vie heureuse au milieu d'une population unanimement sympathique. Profondément attaché à son métier qu'il aimait, il devint rapidement le maître vénéré qui accomplit en toute conscience mais avec un zèle discret un devoir souvent pénible. Entouré d'une sympathie toujours grandissante il fut non seulement le maître justement apprécié, mais encore l'ami, le conseiller de famille et le vaillant auxiliaire de ses collègues plus attaché à ce poste auquel il restait fidèle jusqu'au terme de sa longue carrière.

Après quarante ans de services assidus, M. Soulié avait le droit de goûter enfin le repos d'une heureuse retraite. Le destin la lui fit bien court.

M. Soulié, les maîtres qui vous ont connu viennent témoigner aujourd'hui leur sympathie attristée au collègue si affaibli et si serviable que vous fîtes toujours. L'administration vous adresse un dernier remerciement pour votre longue et distinguée collaboration, ils s'inclinent devant la douleur de votre famille ; puisse ce témoignage adoucir la peine que cause à vos enfants éplorés cette cruelle séparation. »

Gourdon

Un de nos héros. — On a ramené du front le corps de notre très distingué et très regretté compatriote, le sergent G. Pons, du 88^e d'infanterie, tombé au champ d'honneur, au lieu dit la Tête-de-Vache, le 10 juillet 1918.

Ce brave garçon fit toute la campagne avec courage et bonne humeur. Il était un réconfort précieux pour tous ses camarades et sa disparition causa autour de lui, comme dans sa ville natale, des regrets profonds et unanimes.

« La ville de Gourdon et la population, dit notre confrère, l'Avant-Gourdonnais, vont faire par sympathie et par patriotisme des funérailles dignes d'elles à ce héros qui a tant aimé sa ville natale, et sa patrie. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

LA DÉCISION ALLEMANDE. — De Berlin : Ce matin, les chefs des partis politiques se rendent chez le Président Ebert pour lui communiquer le résultat de leurs conversations. Sont partisans de l'acceptation de l'ultimatum : les socialistes majoritaires, les socialistes indépendants, les centraux et les démocrates. Sont hostiles : parti national, parti populaire, communistes. Le nouveau gouvernement serait constitué aujourd'hui. Il se présenterait demain devant le Reichstag, la réponse pourrait être connue jeudi.

ACCEPTATION PROBABLE. — De Berlin : Lord d'Abernon, ambassadeur d'Angleterre, revenu à Berlin, aurait déclaré à plusieurs hommes politiques, venus le consulter, que l'Allemagne devait accepter l'ultimatum.

LE NOUVEAU CABINET. — De Berlin : D'après le New-York Herald, Stresemann accepterait de former le Cabinet dans lequel le portefeuille des Affaires Étrangères serait attribué au D^r Mayer, ambassadeur à Paris.

LA BAVIÈRE RESISTE. — De Munich : Rentré hier de Berlin, von Kahr, président du Conseil bavarois, a déclaré que la Bavière ne pouvait accepter les conditions de l'Entente et devait repousser l'ultimatum des Alliés. Les bruits concernant la démission du gouvernement bavarois sont sans fondement, car celui-ci dispose toujours d'une forte majorité à la Diète.

EN SILÉSIE. — De Bâle : On mande de Breslau que la ville de Kosel se trouve, actuellement, sous la menace de très nombreux insurgés polonais disposant de mitrailleuses. Les insurgés ont attaqué Lezhnitz et Kanverzin qui, toutefois, sont demeurés aux mains des Allemands. Trente blessés ont été transportés à l'hôpital d'Oppeln.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. — De Genève : Le Président de la Société des Nations a adressé aux gouvernements de tous les pays, membres de la Société, une convocation en vertu de laquelle se fera représenter à l'Assemblée de la Société des Nations qui se tiendra à Genève le 5 novembre.

ALBERT A LONDRES. — Le roi et la reine de Belgique feront à Londres une visite officielle le 4 juillet. Ils resteront 4 jours en Angleterre.

EXÉCUTION CAPITALE. — Gaston Castin, 21 ans, condamné à mort le 18 février, par la Cour d'assises de Seine-et-Oise, a été exécuté ce matin à Versailles.

LA DETTE AMÉRICAINE. — ANNULATION ! — De Londres : Selon le correspondant des Daily News aux Etats-Unis, on peut déclarer avec une certitude absolue, que l'annulation des dettes européennes par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ainsi que M. Chamberlain l'a proposé, est maintenant considérée, par les ministres américains pondérés, comme une mesure essentielle pour remédier à la situation générale actuelle.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Pierre BRO, Madame, Monsieur Maurice BRO, Madame, Monsieur Charles BRO et leurs enfants,

Madame, Monsieur Elie BRO et leur fille, Madame veuve DELSOL, née BRO, et sa fille,

Les familles ANGLARÈS, SAINTIS, RAYNAUD et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre BRO

Chef de Division Honoraire de la Préfecture du Lot Ancien Conseiller Municipal Officier de l'Instruction Publique

décédé à Cahors le 9 mai 1921, muni des Sacraments de l'Eglise.

Et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 11 mai 1921, à 8 h. 3/4 du matin, en l'Eglise Saint-Barthélémy.

Réunion à la maison mortuaire, 14, Rue Labarre.

Il ne sera pas fait d'autre invitation, le présent avis en tenant lieu.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve CARRIÉ, Monsieur et Madame SERRES et leurs fils, Monsieur le Docteur COULON et Madame COULON,

Monsieur et Madame LAMOUREUX et leurs enfants, Monsieur et Madame BRIS,

Et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anaïs CARRIÉ

née BRIS leur belle-fille, mère, belle-mère, belle-sœur et cousine décédée le 10 mai.

L'inhumation et la cérémonie religieuse auront lieu à Boissières.

REMERCIEMENTS

Les familles PENDARIE, MARTIN, ESTRADÉL, BRUNET et POUCHET ont l'honneur de remercier tous les amis et connaissances de leurs marques de sympathie qu'ils ont témoigné en assistant à la levée du corps du

Caporal Daniel PENDARIE

Mort pour la France

BULLETIN FINANCIER Paris, le 9 Mai 1921.

Le marché ouvre aux environs des cours de vendredi, mais, par suite du manque d'affaires, la clôture se fait légèrement au-dessous des premiers cours. Les changes sont un peu plus tendus et nos rentes françaises sont calmes : 3 0/0 57, 5 0/0 82,70, l'Amortissable 95,25, Crédit National ancien 464,50, nouveau 475,50.

Banques calmes : la Paris 1.445, Union Parisienne 1.000, Lyonnais 1.501, Société Générale 748.

Navigations soutenues : Suez 6.160, Chargeurs Réunis 778, Transatlantique 303.

Cuprifères lourdes, notamment le Rio à 1.486, Tananariva 70.

Industrielles russes fermes : Naphté 434, Bakou 3.450, Lianosoff 538, Platine 609, North Caucasian 72,50.

Pétrolières soutenues : Eagle 338, Shell 306, Royal Dutch 25,000, Omiunm des pétroles 682, Colombia 722.

Diamantifères mieux : de Beers 618, Jagersfontein 126.

Mines d'or soutenues : Crown mines 101, Rand mines 116, Goldfields 47,50.

Caoutchoucs délaissés : Financière 127, Padang 193.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Egypte se tassent à 815, ainsi que la Say ordinaire à 1.366, Galsa 731, Kuhlmann 720, Penarroya lourde à 1.165.

FIXALO

177, PRADO - MARSEILLE

FIXALO BLEU SPECIAL CONTRE RÉVERBERATION SOLAIRE POUR VITRAGES D'USINES, etc.

En vente à CAHORS, Droguerie VINEL ; à FIGEAC, Droq. Quinc. BEDOU. — à GOURDON, Droq. Quinc. SISTERNE.

NE DITES PLUS que

VOTRE ENTÉRITÉ est INCURABLE...

« Une eau a jailli pour la guérison de ce mal... »

Voici la communication que nous fait un médecin spécialiste :

Mme. de Montebrier, quarante ans, atteinte d'entéro-colite muco-membraneuse, soignée pendant plusieurs semaines un traitement rationnel et après une amélioration très grande, elle restait encore sujette à une constipation persistante. L'usage de l'eau de SAINT-MARTIAL amène une régularisation des selles et surtout une diminution des fermentations intestinales. »

Contre l'entérite, l'eau de Saint-Martial est donc le remède naturel par excellence. Ajoutez que c'est le moins coûteux.

Pour tous renseignements écrire : Source Saint-Martial, par Duval (Lot), Bureaux à Paris : 4, Av. de l'Opéra (1^{er}).

J'AIME BIEN LA MARCHÉ

MAIS, OH ! MES PAUVRES PIEDS...

Vous ne pousserez plus cette plainte, si seulement vous prenez de simples bains de pieds saltrés

Si vous avez des cors ou durillons douloureux, la plante des pieds qui vous brûle comme du feu, ou si la fatigue et la pression de la chaussure vous causent d'autres maux de pieds, vous pouvez facilement soulager et vous débarrasser de ces souffrances en trempant les pieds dans une cuvette d'eau chaude à laquelle vous aurez ajouté une petite poignée de saltrate usage courant. Un bain ainsi préparé, rendu médicinal et légèrement oxygéné, fait promptement disparaître toute enflure et tout enlèvement de la peau, toute sensation de douleur et de brûlure. Le fait qu'un tel bain est légèrement oxygéné le rend des plus efficaces pour combattre la mauvaise



odeur et autres effets désagréables d'une transpiration excessive, et pour guérir l'irritation qui résulte souvent de l'échauffement des pieds.

L'action amolissante de l'eau chaude saltrée sur les callosités de la peau fait que des cors, durillons et oignons sont rendus tellement mous que vous pouvez facilement les enlever sans douleur et sans crainte de vous blesser ; de plus, des bains ainsi préparés préviennent toute formation de nouveaux cors, etc...

Les Saltrates remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que vos chaussures les plus étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées.

NOTA. — Les Saltrates Rodell, seules naturelles très purs et très concentrés, sont vendus à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

A VENDRE

Salle à manger Armoires à glace, et meubles divers en très bon état

S'adresser : M. JUSTY, 7, rue Brive.

A CÉDER, RAISON DE SANTÉ

Fonds de commerce exportation Fruits, Noix, Cerneaux

Avec locaux agencés commercialement et industriellement

POUR PRIX LOCATION SEULEMENT CÉDANT S'INTÉRESSERAIT Adresse bureaux Journal

VOIES URINAIRES

Biennoiragie, Étiologie, Traitement, Laboratoire des Spécialités (Service U.) 22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

LE COUPABLE

PAR

François COPPÉE

de l'Académie Française

XIV

Et tout à coup, il se souvint de ce papier du Mont-de-Piété, qu'il portait toujours sur lui. Oui, cette ressource-là, lui restait encore. La vieille montre, rien qu'au poids de l'or, valait plus de cent francs, et il ne l'avait mise en gage que pour quarante. Il pourrait vendre la reconnaissance. Ce serait vingt-cinq, trente francs peut-être... Pas moins de trente francs, non !... Ce serait, pour quelques jours, l'existence assurée... ou, plutôt, — car il eut alors une révolte de tempérament, un de ces furieux besoins de jouir qui flambent dans l'âme des misérables, — ce serait, pour ce soir, pour tout à l'heure, un repas de Gamache, avec le litre et le pousse-café, et une longue digestion, le cigare au bec, devant un double bock, à la terrasse d'une brasserie qu'il connaissait bien et où venaient des filles pas bégueules à qui l'on n'avait qu'à faire un signe.

Tant pis pour Simon Benoit, avec sa bête de recommandation de ne ja-

mais se défaire de la vieille montre ! Il n'avait guère porté bonheur à Chrétien, le fétiche. Pas plus que la morale du maître d'école, d'ailleurs. Ou en était son élève, après quatre ans d'efforts pour rester honnête garçon ? A ramasser les croûtes dans le ruisseau. Zut pour les souvenirs ! Ou achète-t-on les reconnaissances du Mont-de-P